

## Zone de rencontre et zone 30 - principes de circulation

---

### ZONE DE RENCONTRE

- Située dans des quartiers résidentiels ou commerciaux denses
- Vitesse maximale 20 km/h
- Priorité aux piétons (ils ne doivent pas gêner inutilement le flux de circulation)
- Les passages piétons sont exclus
- Régime de la priorité de droite (sauf exception par mesure de sécurité)
- Parcage des véhicules autorisé aux endroits désignés par des signaux ou des marques



### ZONE 30

- Située dans des quartiers ou lotissements
- Vitesse maximale 30 km/h
- Les véhicules sont prioritaires, ils doivent accorder des égards aux piétons
- Les passages piétons sont exclus sauf exception (école, home, etc.)
- Le piéton (non prioritaire) peut traverser où il se sent en sécurité et où la visibilité est la meilleure
- Régime de la priorité de droite (sauf exception par mesure de sécurité)

